

Arpaillargues et Aureilhac, le 11 décembre 2024

**CONVOCATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Vendredi 20 décembre 2024 à 19h
Salle du Conseil Municipal**

Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Gérard DAUTREPPE



Ordre du jour :

- Approbation du précédent compte rendu
- Artificialisation des sols – rapport triennal
- Renforcement du réseau électrique au poste Challier – tranche 1
- Renforcement du réseau électrique au poste Challier – tranche 2
- Règlement financier du service d'assainissement collectif
- Création et suppression d'un poste
- Contrat d'assurances contre les risques statutaires
- Droit de préemption urbain – information du conseil municipal